

Free lance son offre de fibre optique à Paris

La grande bataille de la fibre optique peut commencer. Après Orange, Neuf Cegetel et Numericable, le groupe Iliad (la maison mère de Free) annonce ce vendredi le lancement de son offre très haut débit en fibre optique.

Successeur de l'ADSL, permettant l'usage simultané de services à haut débit, la technologie fibre devrait selon les observateurs s'imposer dans les grandes villes et constituer un nouveau levier de croissance pour les FAI.

L'offensive de Free était attendue (elle devait être lancée en juin). Elle est pour le moment assez limitée. Le trublion des télécoms lance son offre dans deux arrondissements parisiens (le 15e et le 20e) « *sous réserve d'éligibilité et des autorisations nécessaires des gestionnaires du domaine public et/ou des propriétaires (ou de leurs représentants habilités : bailleurs, syndicats ?) des immeubles concernés* », peut-on lire dans un communiqué.

L'opérateur ne change pas une formule qui gagne. Le tarif historique ne bouge pas d'un centime : pour 29,99 euros par mois l'abonné aura accès à un confortable **100 Mb/s** en voie descendante et à 50 Mb/s en upload (FTTH ou point à point). C'est une surprise car Free avait d'abord évoqué un débit descendant de 50 Mb/s...

L'offre comprend également l'abonnement téléphonique (dégrouper total), les appels fixes illimités, un bouquet de chaînes de TV à travers 2 boîtiers Freebox (la Freebox Optique et la Freebox HD et son magnétoscope numérique).

Le troisième FAI français précise que l'installation sera réalisée dans un délai d'un mois à compter de la validation de la demande de l'abonné. Par ailleurs, l'offre sera accessible aux abonnés ADSL de l'opérateur « ainsi qu'à tous les foyers souhaitant rejoindre Free sur les zones desservies par le service ». Soit seulement deux arrondissements pour le moment... Mais l'offre devrait être étendue à Marseille, Montpellier et Valence. D'autres communes pourront rejoindre cette liste. « *Quand une collectivité locale vient nous voir, cela peut aller très vite* », explique Maxime Lombardini, nouveau p-dg d'Iliad.

Iliad a annoncé qu'il comptait investir 1 milliard d'euros dans la fibre d'ici 2012. Cependant, le groupe a ramené en mars son objectif pour 2006-2007 de 300 millions à 160 millions. Ce qui a marqué une inflexion dans sa stratégie.

Rappelons que France Télécom (FT) a annoncé le lancement d'une offre fibre non symétrique à 100 Mb/s pour **44,90 euros par mois** dans des immeubles parisiens (3e, 4e, 6e, 7e, 13e et 16e arrondissements), à Asnières sur Seine, Boulogne Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Rueil-Malmaison et Villeneuve la Garenne.

En province, certains quartiers de Lyon, Poitiers et Toulouse sont également concernés par ce pré-déploiement.

L'offre sera ensuite étendue aux 5e, 15e et 1er arrondissement de Paris, dans des quartiers de Clichy la Garenne, Levallois et Neuilly-sur-Seine et à Poitiers, Marseille, Lille, Toulouse et Lyon.

Montant de l'investissement : 270 millions d'euros d'ici fin 2008.

Orange cible **150.000 à 200.000** clients raccordés sur une base de plus d'un million de clients raccordables fin 2008. Les investissements cumulés pour la période 2007-2008 sont évalués à **270 millions d'euros**.

Contrairement à Free, France Télécom a opté pour le GPON (Giga Passive Optical Network).

Neuf Cegetel, qui a lancé des offres (50 Mb/s) à Pau et à Paris en avril, a annoncé en mars un investissement de 300 millions d'euros d'ici 2009.

Grâce à ses différents réseaux, l'opérateur vise **1 million de logements raccordés en FTTx fin 2009 et 250.000 clients connectés**. FTTx car le groupe entend utiliser les deux technologies disponibles : le FTTH (la fibre va jusqu'au foyer de l'abonné) et le FTTB (la fibre s'arrête dans l'immeuble, la dernière liaison étant assurée en xDSL).

Arnaud Polaillon, secrétaire général de Numericable, a indiqué à Reuters que le groupe investissait 200 millions d'euros par an dans son réseau de fibre optique, soit un total de 800 millions entre 2006 et 2009.

Pour les opérateurs du Top 3 (Orange, Neuf et Free), la fibre optique est stratégique car elle représente une technologie de rupture. Il s'agit désormais du seul moyen pour accroître ses parts de marché résidentielle dans les zones urbaines. Car les opportunités de croissance externe deviennent rares : après les rachats de Club-Internet et de Tele2 ADSL, seule Alice (Telecom Italia) est une proie potentielle.

Et tous les coups sont permis. Rappelons qu'en juin dernier, Free a déposé une plainte contre France Télécom devant le conseil de la concurrence. Le FAI accuse FT de l'empêcher d'accéder correctement à ses gaines en vue d'y faire passer de la fibre optique.

L'opérateur historique dispose de près de 350.000 kilomètres de « tranchées » et pas moins de 1 million de kilomètres de gaines selon le régulateur du marché français.

Or, il est réellement vital pour les opérateurs, Free, Neuf Cegetel et consorts, de pouvoir accéder à ces ressources car ils ne peuvent pas se permettre de financer une infrastructure similaire. FT propose bien l'accès à ces fourreaux (entre 5 et 9 euros par mètre et par an) , mais il y a un 'hic': les conditions de l'offre sont loin de satisfaire les opérateurs et, en particulier, la direction de Free qui a décidé de monter au créneau.

Selon l'Arcep, gendarme des télécoms, « *le creusement de tranchées et le tirage des câbles jusqu'aux immeubles représentent environ les deux tiers du coût de déploiement de la boucle locale de fibre optique.* »

Pour le régulateur, la proposition de FT n'est pas satisfaisante en termes de prix. En outre, l'opérateur historique ne donnerait **pas d'informations suffisantes** sur les emplacements des fourreaux. Sur le terrain, les techniciens de Free sont contraints d'évoluer à l'aveuglette sans réellement maîtriser le processus... Ce qui explique que le déploiement de Free semble prendre plus de temps que prévu.